

Morphosyntaxe des locutions anatomiques du français laurentien

Ali Reguigui

Volume 14, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1095071ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1095071ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (print)

2371-6878 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Reguigui, A. (2022). Morphosyntaxe des locutions anatomiques du français laurentien. *Cahiers Charlevoix*, 14, 167–208. <https://doi.org/10.7202/1095071ar>

Article abstract

L'article d'Ali Reguigui traite des expressions anatomiques en français laurentien. Il situe d'emblée la problématique dans le cadre général de la phraséologie, un domaine assez jeune des sciences du langage qui étudie les phénomènes irréguliers du lexique, tout en la reliant par ses applications à la didactique des langues, à la traduction et au traitement automatique du langage. Ainsi s'impose au linguiste de se pencher sur ce phénomène en étudiant ses multiples structures morphosyntaxiques et en éprouvant, à l'aide de divers tests de figement, ses propriétés sémantiques. En fin de parcours, l'analyse permet de constater la grande variabilité du phénomène des points de vues morphosyntaxique et sémantique et sa vacillation sur un continuum entre deux pôles extrêmes allant du figement total à l'absence totale de figement.

**Morphosyntaxe des locutions anatomiques
du français laurentien**

ALI REGUIGUI

École des arts libéraux
Faculté des arts
Université Laurentienne

SOMMAIRE

INTRODUCTION	169
1. CARACTÉRISTIQUES DES LOCUTIONS	173
1.1 Perspective référentielle	176
1.2 Perspective quantitative	176
1.3 Perspective syntagmatique ou phraséologique	177
1.4 Perspective syntaxique	181
1.5 Perspective sémantique	184
1.6 Synthèse	185
2. CRITÈRES D'IDENTIFICATION DE LA LOCUTION	185
2.1 Les critères paralinguistiques d'identification des locutions	188
2.2 Les critères sémantiques d'identification des locutions	189
2.3 Les critères syntaxiques d'identification des locutions	191
3. LE FIGEMENT DES LOCUTIONS	192
4. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES	194
5. DU FIGEMENT DES LOCUTIONS ANATOMIQUES	197
5.1 Épreuves de la tête des locutions	198
5.2 Épreuves de l'expansion locutionnelle	201
CONCLUSION	206

Morphosyntaxe des locutions anatomiques du français laurentien

INTRODUCTION

L'étude des locutions anatomiques¹ relève de la problématique générale de la phraséologie, discipline nouvelle qui s'est fixé comme mission de perturber l'ordre établi dans le domaine de la linguistique en se donnant pour objet ces entités polylexématiques dont la logique défie les règles systématiques du langage².

Les locutions anatomiques font l'objet d'un intérêt accru de la part des linguistes et des pédagogues dans la plupart des langues. En cela, le français laurentien, dont fait partie le franco-ontarien, ne fait pas exception. Plusieurs études y ont été consacrées et ont mis au jour ses locutions en mettant en évidence les relations d'équivalence qui peuvent exister entre ces locutions et des expressions d'autres langues ainsi que des relations de quasi-synonymie avec d'autres expressions dans la même langue, en

1. Par « locution anatomique », nous entendons tout regroupement de mots contenant un mot désignant une partie de l'anatomie humaine, jouissant d'un certain degré de figement et signifiant un concept unique (p. ex. : « les deux bras m'ont tombé », « avoir des papillons dans l'estomac », « ça prend pas la tête à Papineau », « avoir du front tout le tour de la tête », « se fendre le cul », « avoir un œil qui joue au billard et l'autre qui compte les points »...). Remarquons dès à présent que cette notion est rendue en anglais par le terme collocation alors que, en français, il existe plusieurs dénominations que nous avons décidé de regrouper, pour le moment, sous la dénomination « locution ». Voir Jean-Claude Boulanger, « La Place du syntagme dans le dictionnaire de langue », *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 34, n° 3, 1989, p. 516-528 ; « Le Statut du syntagme dans les dictionnaires généraux monolingues », *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 34, n° 3, 1989, p. 360-369 ; Rostislav Kocourek, *La Langue française de la technique et de la science*, Weisbaden, Oscar Brandstetter Verlag GmbH & Co. KG, 1991 ; Alain Rey, *Essays on Terminology*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1995.

2. Maurice Kauffer et Yvon Keromnes, « Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation », *Langages*, n° 225, 2022/1, p. 9-18, [bit.ly/3E7T4M4](https://doi.org/10.1017/S0047475X22000000) (consulté le 30 septembre 2022).

considérant des variétés dans l'usage ou des variétés régionales³. Ces études ont aussi souligné l'importance accordée à l'enseignement des expressions idiomatiques en didactique des langues aussi bien premières que secondes ou étrangères. Certaines d'entre elles vont jusqu'à établir des stades développementaux de leur intériorisation qui s'étendent, à l'instar des stades du développement du langage, de l'enfance à la maturité⁴. De plus, en raison de leur opacité, plusieurs recherches établissent un lien entre la compréhension des expressions idiomatiques et les aptitudes cognitives des locuteurs⁵. Elles ont également soutenu que, dans le cadre d'une communication intralinguistique ou interlinguistique, la dimension culturelle des locutions et leur degré d'opacité peuvent constituer un défi ou un obstacle à la communication, d'où la nécessité de les étudier. Ainsi, les années 1980 ont vu une augmentation significative des études sur l'acquisition du vocabulaire des langues⁶. Ces recherches ont reconnu que les locutions jouent un rôle essentiel dans l'enseignement et l'apprentissage des langues⁷. Du coup, les études sur les locutions sont devenues

3. Amélie Hien et Ali Reguigui, « Sémantique des locutions anatomiques dans les canadianismes », dans Ali Reguigui, Julie Boissonneault, Leila Messaoudi, Hafida El Amrani et Hanane Ben Dahmane (dir.), *Langues en contexte/Languages in Context*, Sudbury, Université Laurentienne, « Série monographique en sciences humaines/Human Sciences Monograph Series » 22, 2019, p. 219-245.

4. Loïc Pulido, Lydie Iralde, Annick Weil-Barais, « La Compréhension des expressions idiomatiques à l'école maternelle », *Bulletin de psychologie*, vol. 6, n° 510, 2010, p. 469-480, [bit.ly/3DN5zMZ](https://doi.org/10.1037/a0019111) (consulté le 27 mars 2022).

5. Kate Cain, Andrea Towse, Rachael Knight, « The development of idiom comprehension : an investigation of semantic and contextual processing skills », *Journal of Experimental child psychology*, n° 102, 2009, p. 280-298 ; Maria Levorato, Maja Roch et Barbara Nesi Barbara, « A longitudinal study of idiom and text comprehension », *Journal of child language*, n° 34, 2007, p. 473-494.

6. Paul Nation, *Learning Vocabulary in Another Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Norbert Schmitt, *Vocabulary in Language Teaching*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; Diane Schmitt & Norbert Schmitt, « Focus on Vocabulary : Mastering the Academic Word List. New York : Pearson/Longman Education », 2005 ; Guy Cook and Barbara Seidlhofer (dir.), *Principle and Practice in Applied Linguistics : Studies in Honor of H.G. Widdowson*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

7. Cf. Paul Nation, 2001 ; Cuneyt Demir, « Lexical Collocations in English: A Comparative Study of Native and Non-native Scholars of English ». *Journal of Language and Linguistic Studies*, vol. 13, n° 1, 2017, p. 75-87, [bit.ly/2CUmsrw](https://doi.org/10.1016/j.jlls.2017.07.001) (consulté le 22 juillet 2020) ; Philip Durrant, & Norbert Schmitt, « Adult Learners' Retention

d'un intérêt incontournable dans le domaine de la didactique des langues⁸. Des recherches antérieures ont également confirmé que l'apprentissage des locutions fait partie intégrante de l'apprentissage du vocabulaire d'une langue⁹. Ainsi, la connaissance des locutions est de plus en plus reconnue comme une partie fondamentale de la compétence phraséologique¹⁰. Afin d'améliorer les compétences communicatives des apprenants et de les aider à produire une langue dont la compétence approche celle de la langue des locuteurs compétents¹¹, de nombreux chercheurs recommandent l'enseignement et l'apprentissage des locutions

of Collocations from Exposure », *Second Language Research* 26, 2010, p. 163-188, journals.sagepub.com (consulté le 21 août 2020) ; Peter Howarth, « Phraseology and Second Language Proficiency », *Applied Linguistics*, vol. 19, n° 1, 1998, p. 24-44 ; Michael Lewis, « Learning in the Lexical Approach », dans Michael Lewis (dir.), *Teaching Collocation : Further Developments in the Lexical Approach*, Hove, England, « Language Teaching Publications », 2000, p. 155-185 ; Michael Lewis, « Materials and Resources for teaching Collocations », *ibid.*, p. 186-204 ; James R. Nattinger, & Jeanette S. De Carrico, *Lexical Phrases and Language Teaching*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

8. Cf. Philip Durrant, & Norbert Schmitt, 2010.

9. Michael McCarthy & Felicity O'Dell, *English Collocations in Use*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

10. William J. Bonk, « Testing ESL Learners' Knowledge of Collocations », 2000, (ERIC Document Reproduction Service No. ED442309), bit.ly/3jdFCtH (consulté le 20 août 2020) ; Batia Laufer & Tina Waldman, « Verb-noun Collocations in Second Language Writing : A corpus analysis of learners' English », *Language Learning*, 61, 2011, p. 647-672 ; Sohrab Darvishi, « The Investigation of Collocational Errors in University Students' Writing Majoring in English », *International Conference on Education, Research and Innovation, IPEDR*, vol. 18, IACSIT Press, Singapore, 2011 ; Yoko Futagi, Paul Deane, Martin Chodorow & Joel Tetreault, « A Computational Approach to Detecting Collocation Errors in the Writing of Non-native Speakers of English », *Computer Assisted Language Learning*, vol. 21, n° 1, 2008, p. 353-367 ; Sylviane Granger, « Prefabricated Patterns in Advanced EFL Writing : Collocations And Formulae », dans Anthony Paul (Tony) Cowie (dir.), *Phraseology : Theory, analysis and applications*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 145-160 ; Hawraz Qader Hama, « Major Sources of Collocational Errors Made by EFL Learners at Koya University », Master's Thesis, The Department of Teaching English as a Foreign Language, Bilkent University, Ankara, 2010 ; Masoud Hashemi A., Masoud Azizinezhad B. & Sohrab Dravishi C., « The Investigation of Collocational Errors University Students' Writing Majoring in English », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 31, 2012, p. 555-558, bit.ly/3aJyJfl (consulté le 21 août 2020) ; Abdullah Abu Naba'h and Nayel Darweesh Al-Shara'h, « An Investigation of the English Collocational Knowledge of Jordanian Graduate Students », *Dirasat, Educational Sciences*, 38 (1), 2011, p. 425-437.

11. Un locuteur compétent est un locuteur natif ou non natif qui fait un usage correct de la langue, de ses registres et de ses composantes phraséologiques.

en classes de langue¹². Ainsi, plusieurs chercheurs¹³ soulignent que l'apprentissage des locutions non seulement accroîtrait les connaissances des apprenants des locutions, mais il améliorerait également leurs fluidité et compréhension orales et leur vitesse de lecture. En outre, d'autres chercheurs soutiennent que l'apprentissage de locutions permettrait aux apprenants d'apprendre progressivement les segments figés (ex. : verbe + préposition, etc.) de langue utilisés par les locuteurs compétents¹⁴.

12. Cf. Batia Laufer & Tina Waldman, 2011 et Michael Lewis, 2000 ; Jens Bahns, « Lexical Collocations : A Contrastive View », *ELT Journal*, 47(1), 1993, p. 56-63, bit.ly/3b6eh8Z (consulté le 21 août 2020) ; Andy Barfield and Henrik Gyllstad, « Introduction : Researching L2 Collocation Knowledge and Development », dans Andy Barfield & Henrik Gyllstad (dir.), *Researching Collocations in another Language*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, p. 1-18 ; Christina Gitsaki, *Second language lexical acquisition : A study of the development of collocational knowledge*, San Francisco, International Scholars Publications, 1999 ; Birgit Henriksen, « Research on L2 Learners' Collocational Competence and Development - a Progress Report », *Eurosla Monographs Series 2, L2 Vocabulary Acquisition, Knowledge and Use*, 2013, p. 29-56, bit.ly/362o4LB (consulté le 21 août 2020) ; Peter Howarth, « The Phraseology of Learners' Academic Writing », dans Anthony Paul T. Cowie (dir.), *Phraseology : Theory, Analysis, and Applications*, 1998, p. 161-186 ; Adrienn Károly, « The Importance of Raising Collocational Awareness in the Vocabulary Development of Intermediate Level Learners of English », *Eger Journal English Studies V*, 2005, p. 58-69 ; Nadja Nesselhauf, « The Use of Collocations by Advanced Learners of English and Some Implications for Teaching », *Applied Linguistics*, vol. 24, n° 2, 2003, p. 223-242, bit.ly/31fjXBZ (consulté le 20 août 2020) ; Felicity O'Dell & Michael McCarthy, *English Collocations in Use. Advanced*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

13. Dorothy F. Brown, « Advanced Vocabulary Teaching : The Problem of Collocation », *RELC Journal*, vol. 5, n° 2, 1974, p. 1-11 ; Serkan Çelik, « Developing Collocational Competence through Web Based Concordance Activities », *Novitas-ROYAL (Research on Youth and Language)*, vol. 5, n° 2, 2011, p. 273-286 ; cf. Birgit Henriksen, 2013, p. 29-56, The University of Copenhagen, bit.ly/362o4LB (consulté le 20 août 2020) ; Jimmie Hill, « Collocational Competence », *English Teaching Professional*, Issue 11, 1999, p. 3-7 ; Felicity O'Dell, and Michael McCarthy, *English Collocations In Use Advanced Book With Answers: How Words Work Together For Fluent And Natural English*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.

14. Mounya Abdaoui, «Teaching Lexical Collocations to Raise Proficiency in Foreign Language Writing», Université Mentouri, Constantine, 2010, bit.ly/3qGwnot (consulté le 21 août 2020) ; Fatima A. Alali et Norbert Schmitt, « Teaching Formulaic Sequences : The Same as or Different from Teaching Single Words? », *TESOL Journal*, vol. 3, n° 2, 2012, p. 153-180 ; Ashouri Shabnam, Masoume Arjmandi, & Ramin Rahimi, « The Impact of Corpus-Based Collocation Instruction on Iranian EFL Learners' Collocation Learning », *Universal Journal of Educational Research*, vol. 2, n° 6, 2014, p. 470-479, bit.ly/2FU5IC8 (consulté le 21 août 2020) ; cf. Serkan Çelik, 2011 ; Fatemeh Eidian, Bahman Gorjian, & Farshad Aghvami, 2013, « The Impact

Ce bref tour d'horizon didactique plaide en faveur de l'enseignement des locutions, car elles font partie de l'apprentissage et de l'acquisition d'une langue comme en font partie la phonétique et la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la grammaire et la sémantique. De plus, elles sont un outil de pensée, d'émotion et d'action.

Outre les aspects didactiques, les collocations posent d'énormes défis en ce qui a trait à l'analyse linguistique comme telle, mais aussi au repérage automatique, à la délimitation formelle, aux traitements lexicologique et terminologique dans les domaines de la traduction automatique et du traitement automatique du langage (TAL)¹⁵.

Pour ce faire, il est important d'étudier ces entités sur les plans linguistique et sociolinguistique pour pouvoir les enseigner sur la base d'une connaissance scientifique de leurs structures et de leurs fonctionnements discursif et social. Dans cet article, nous nous pencherons sur l'analyse formelle des locutions, soit sur leur morphosyntaxe et réserverons leur traitement sociolinguistique à un prochain article.

1. CARACTÉRISTIQUES DES LOCUTIONS

Du point de vue formel, la locution (ou syntagme ou collocation de nature générale : ex. : « tête à claque », ou de nature scientifique ou technique : ex. : « bras de suspension avec joint à rotule », etc.) se trouve aux confluent du lexique, de la morphologie, de la syntaxe, de la sémantique et de la logique, d'où l'intérêt

of Lexical Collocation Instruction on Developing Writing Skill among Iranian EFL Learners », *International Journal of Language Learning and Applied Linguistics World*, vol. 4, n° 3, 2013, p. 209-216 ; cf. Jimmie Hill, 1999 et Michael Lewis, 2000 ; Elaleh Zaferanieh & Saeedeh Behrooznia, « On the Impacts of Four Collocation Instructional Methods : Web-Based Concordancing vs. Traditional Method, Explicit vs. Implicit Instruction », *Studies in Literature and Language*, vol. 3, n° 3, 2011, p. 120-126, bit.ly/2FU5IC8 (consulté le 21 août 2020).

15. Luka Nerima, Violeta Seretan et Eric Wehrli, « Le Problème des collocations en TAL », *Nouveaux Cahiers de linguistique française*, n° 27, 2006, p. 95-115, bit.ly/3Ca0ZXQ (consulté le 26 septembre 2022) ; Agnès Tutin et Francis Grossmann, « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII, 2002, p. 7-25, bit.ly/3fumEkl (consulté le 27 septembre 2022).

qu'elle suscite selon diverses perspectives de recherche¹⁶. Ainsi, la locution a fait l'objet d'études statistiques¹⁷, sémantiques¹⁸, computationnelles, lexicographiques¹⁹, syntaxiques²⁰, termino-

16. Pierre Auger, « La Syntagmatique terminologique. Typologie des syntagmes et limite des modèles en structure complexe », *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme* tenue, lors du V^e Congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, à Montréal, du 20 au 26 août 1978, par la Commission de terminologie de l'AILA, Québec, Éditeur officiel du Québec (désormais *TRPDT*), 1979, p. 3-26 ; Kurt J. Hollyman, « Observations sur les noms composés en français calédonien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Paris, Klincksieck, vol. 61, fasc. 1, 1966, p. 96-106 ; Diane Potvin, « Le Découpage du terme », *Terminogramme*, Québec, OLF, n° 14, 1982, p. 1-3 ; Nicol C.W. Spence, « Composé nominal, locution et syntagme libre », *La Linguistique*, Paris, PUF, vol. 5, n° 2, 1969, p. 5-26 ; Debbie Zolondek, « Le Syntagme figé. Approche terminologique », *Langues et Linguistique*, n° 14, 1988, p. 305-323.

17. Michael Stubbs, « Two Quantitative Methods of Studying Phraseology in English », *International Journal of Corpus Linguistics*, 7, 2002, p. 215-244.

18. Émile Benveniste, « Formes nouvelles de composition nominale », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Paris, vol. 61, n° 1, 1966 ; *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, 1966b ; *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974 ; Éric Buysens, « L'Unité linguistique complexe », *Lingua*, n° 12, 1963, p. 66-68 ; Henri Frei, « L'Unité linguistique complexe », *Lingua*, n° 11, 1962, p. 128-140 ; Henri Frei, « Le Signe de Saussure et le signe de Buysens », *Lingua*, n° 12, 1963, p. 423-428 ; cf. Peter Howarth, 1998 ; Lubomir Drodz, « Non-Term and Term », *TRPDT*, 1979, p. 117-131 ; Nada Kerpan, « Non-Termand Term », (Commentaire de Nada Kerpan sur la communication de Lubomir Drodz), *TRPDT*, 1979, p. 133-139 ; J. G. Kooij, « Compounds and idioms », *Lingua*, n° 21, 1968, p. 250-268, bit.ly/3thmLU (consulté le 21 août 2020) ; Taeko Koya, « What is the reality of collocation use by native speakers of English ? », *Dialogue*, 5, 2006, p. 1-18 ; cf. Paul Nation, 2001 ; Theo Maarten Van Lint, « The interpretation of compound nouns », dans S. Daalder et M. Gerritsen (dir.), *Linguistics in the Netherlands*, Amsterdam/ Oxford, North-Holland, 1982, p. 135-145 ; E. Natanson, « Motivités conceptuelles des termes », *Lebende Sprachen*, vol. 20, n° 3, 1975, p. 79-81 ; Uriel Weinreich, « Problems in the analysis of idioms », dans Jaan Puhvel (dir.), *Substance and structure of language*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1969, p. 23-81 ; cf. Debbie Zolondek, 1988 et Nicol C.W. Spence, 1969.

19. Cf. Pierre Auger, 1979 ; Jean-Claude Boulanger, 1989 ; Rostislav Kocourek, 1991 et Alain Rey, 1995.

20. Cf. Jean-Claude Boulanger, 1989 ; Roger Goffin, « Le Découpage du terme à des fins lexicographiques. Critères formels, sémantiques, quantitatifs et taxinomiques », *TRPDT*, 1979, p. 157-169 ; Louis Guilbert, « Aspects terminologique et linguistique du mot », *Lebende Sprachen*, vol. 20, n° 6, Berlin / München, Langenscheidt, 1975, p. 173-176 ; *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse, Coll. Langue et société, 1975 ; « La Relation entre l'aspect terminologique et l'aspect linguistique du mot », *Actes du premier Symposium d'Infoterm*, Vienne, du 9 au 11 avril 1975, *Coopération internationale en terminologie, Infoterm Series*, n° 3, Verlag Dokumentation, München, 1976, p. 242-249 ; « Terminologie et linguistique », *Essai de définition de la terminologie. Actes du Colloque international de terminologie*, Lac-Delage

logiques²¹, en linguistique de corpus, en linguistique générale, en analyse de discours²², en grammaire²³.

Sur le plan sémantique, les locutions sont des blocs de langue présentant certaines restrictions sémantiques²⁴, c'est-à-dire qu'elles n'offrent pas les caractéristiques sémantiques de sémasiologie (partir de la collocation pour en étudier le sens). Elles sont essentiellement onomasiologiques (partir de la notion pour en déterminer l'expression) et nécessitent un apprentissage en bloc.

Du point de vue syntaxique, les locutions sont des syntagmes formés de mots de base impliquant des modèles grammaticaux et elles sont syntaxiquement restreintes²⁵ en ce sens qu'elles n'offrent pas la souplesse syntaxique d'insertion, de commutation, de per-

(Québec), 5 au 8 octobre 1975, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, 1976, p. 13-26 ; André Martinet, « Syntagme et syntème », *La Linguistique*, vol. 3, n° 2, 1967, p. 1-14 ; cf. Rostislav Kocourek, 1991 et Alain Rey, 1995.

21. Cf. Pierre Auger, 1979 ; Boris Nikolaevich Golovin, « Some problems relating to the study of terms », *Travaux de terminologie*, vol. 2, GIRSTERM, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, p. 1-24 ; Heribert Picht, « Découpage de l'unité terminologique », *TRPDT*, 1979, p. 65-74.

22. Tomoko Miyakoshi, « Investigating ESL Learners' Lexical Collocations : The Acquisition of Verb + Noun Collocations by Japanese Learners of English », Dissertation, The University of Hawaii, 2009.

23. Jimmie Hill, « Revising priorities : From grammatical failure to collocational success », dans Michael Lewis (dir.), *Teaching collocation : Further developments in the Lexical Approach*, Hove, UK : Language Teaching Publications, 2000, p. 47-69 ; Göran Kennedy, « Collocations : Where Grammar and Vocabulary Teaching Meet » dans S. Anivan (Ed), *Language Teaching Methodology for the Nineties, RELC Anthology Series*, n° 24, Singapore : Regional Language Centre, 1990, p. 215-229.

24. Gabriela Soare et Jacques Moeschler, « Figement syntaxique, sémantique et pragmatique », dans Laurent Perrin (dir.), *Pratiques : le figement en débat.*, 2013, p. 23-24, doi.org/10.4000/pratiques.100 (consulté le 27 mars 2022) ; cf. Peter Howarth, 1998 ; Peter Howarth, *Phraseology in English academic writing : some implications for language learning and dictionary-making*. Tübingen, Max Niemeyer, « Lexicographical Series Major » 75, 1996 ; Michael Lewis, *Implementing the Lexical Approach : Putting Theories into Practice*, London, Language Teaching Publications, 1997 ; Michael Lewis, *Teaching Collocation : Further Development in the Lexical Approach*, England, Language Teaching Publications, 2000c ; cf. Paul Nation, 2001.

25. Morton Benson, Evelyn Benson and Robert F. Ilson, *Lexicographic Description of English*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, 1986 ; Göran Kjellmer, « Some thoughts on collocational distinctiveness », dans Aarts J, Meijs W. (dir.), *Corpus linguistics : recent developments in the use of computer corpora in English language research*, NS, Costerus, 1984, p. 163-171 ; Terence Frederick Mitchell, « Linguistic Goings-on : Collocations and Other Lexical Matters on Syntagmatic Record », *Archivum Linguisticum*, 2, 1971, p. 35-69 ; cf. Paul Nation, 2001.

mutation, d'expansion... qui caractérise les structures syntaxiques libres. Autrement dit, les locutions sont structurellement figées dans une large mesure.

1.1 Perspective référentielle

La perspective référentielle œuvre plutôt dans le domaine terminologique. Elle propose qu'un groupe de mots constitue une locution (phraséologisme ou phrasème) s'il désigne un objet réel (abstrait ou concret). C'est dans ce sens que Picht²⁶ insiste sur le fait que la création des phraséologismes dépend, en réalité, de facteurs paralinguistiques plutôt que de facteurs linguistiques et qu'il faudrait chercher l'existence de l'unité dans le rapport qui unit celle-ci au plan référentiel²⁷.

1.2 Perspective quantitative

L'intérêt que nous portons à la locution, outre le fait qu'elle constitue une partie importante de la didactique des langues, découle de plusieurs autres facteurs dont le fait qu'elle représente une sous-catégorie lexicale très importante sur le plan quantitatif, car elle est un moyen privilégié pour l'expression des réalités culturelles, sociales, scientifiques et techniques. En effet, afin de distinguer entre les unités lexicales phraséologiques et les unités lexicales simples, l'importance numérique des locutions en langue est nécessairement posée comme critère fonctionnel²⁸.

26. Cf. Gabriela Soare et Jacques Moeschler, 2013 et Heribert Picht, 1979.

27. Nous considérons que le recours à l'attestation d'un spécialiste du domaine constitue l'équivalent d'une définition référentielle.

28. Cf. Andy Barfield and Henrik Gyllstad, 2009 ; Birgit Henriksen, 2013 ; Nadja Nesselhauf, 2003 ; Jimmie Hill, 1999 et Göran Kjellmer, 1991 ; Ronald Carter and Michael McCarthy, *Vocabulary and Language Teaching*, Harlow, Longman, 1988 ; Sylviane Granger and Fanny Meunier, (dir.), *Phraseology : An Interdisciplinary Perspective*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2008 ; Michael A. K. Halliday, « Lexis as a Linguistic Level », dans C. E. Bazal, J. C. Catford, Michael A. K. Halliday, and R. H. Robinson (dir.), *In memory of J. R. Firth*, London, Longman, 1966, p. 148-162 ; Hawraz Q. Hama, *Major Sources of Collocational Errors Made by EFL Learners at Koya University*, The Department of Teaching English as a Foreign Language, Bilkent University, Ankara, Master's Thesis, 2010 ; Michael Hoey, *Patterns of Lexis in Text*, Oxford, Oxford University Press, 1991 ; Karim Sadeghi, « Collocational Differences between L1 and L2 : Implications for EFL Learners and Teachers », *TESL Canada Journal*, vol. 26, n° 2, 2009,

Cette considération présuppose l'existence d'une différence nette d'ordre structurel entre le lexique commun et le lexique spécialisé. Cette différence est marquée par le fait que le lexique spécialisé est apte à générer davantage d'unités phraséologiques²⁹ et que la création des locutions et leur figement dépendent aussi bien de facteurs paralinguistiques que de facteurs linguistiques³⁰.

Outre l'aspect quantitatif, l'aspect fréquentiel est aussi important. Les locutions sont considérées comme des syntagmes formés d'éléments lexicaux co-occurents qui coexistent à plusieurs reprises dans des textes publiés au fil du temps³¹ et qui correspondent à un choix unique de la part du locuteur qui forme une seule signification par la combinaison de plusieurs formes³². Cela dit, toute combinaison récurrente n'est pas nécessairement considérée comme locution.

1.3 *Perspective syntagmatique ou phraséologique*

La locution, dont la structure s'apparente à celle du syntagme phrastique, pose beaucoup de problèmes tant sur le plan syntaxique que sémantique. À ces problèmes se rattachent, d'une

p. 100-124, bit.ly/2KKkGgY (consulté le 27 mars 2022) ; Antoanela Marta Mardar, *A Multifaceted Approach to Collocations : in English, Romanian and Italian*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2020 ; *Collocations in a Learner Corpus*, Amsterdam, John Benjamins, 2005 ; John M. Sinclair, « Collocation : A progress report », dans R. Steele and T. Threadgold (dir.), *Language topics : Essays in Honour of Michael Halliday*, vol. 2, Amsterdam, John Benjamins, 1987, p. 319-331 ; *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press ; Michael Stubbs, « Collocations and Cultural Connotations of Common Words », *Linguistics and Education*, 7, 1995, p. 379-390 ; *Words and Phrases*, Oxford, Blackwell Publisher, 2001 ; cf. Michael Stubbs, 2002 ; Richard Xiao and Tony McEnery, « Collocation, Semantic Prosody, and Near Synonymy : A Cross-Linguistic Perspective », *Applied Linguistics*, vol. 27, n° 1, 2006, p. 103-129, <https://bit.ly/3ansC1K>,

29. Cf. Pierre Auger, 1979.

30. Cf. Heribert Picht, 1979.

31. Cf. Andy Barfield and Henrik Gyllstad, 2009 ; Philip Durrant and Norbert Schmitt, 2010 ; Sylviane Granger and Fanny Meunier (dir.), 2008 ; Michael A. k. Halliday, 1966 ; Hawraz Q. Hama, 2010 ; Birgit Henriksen, 2013 ; Terence Frederick Mitchell, 1971 ; Nadja Nesselhauf, 2005 ; John M. Sinclair, 1987 et Michael Stubbs, 1995, 2001 et 2002.

32. Cf. John M. Sinclair, 1987 et 1991 ; « Corpora for lexicography », dans P. V. Sterkenburg (dir.), *A practical guide to lexicography*, Amsterdam, John Benjamins, 2003, p. 167-178.

part, la question du découpage de la locution et, d'autre part, la nécessité de sa description. Toutefois, la prise en considération de la locution pose nécessairement la question de savoir s'il est possible de l'articuler en ses constituants immédiats, s'il est possible d'entrevoir différents points d'articulation et, par conséquent, un certain nombre de frontières³³.

Cette perspective, grandement influencée par l'École russe, est fondée sur l'analyse syntactico-sémantique des combinaisons lexicales co-occurentes récurrentes en utilisant des critères tels le degré d'opacité, la structure syntaxique et la commutativité³⁴. Par ailleurs, elle analyse la locution dans une perspective pédagogique³⁵ et la considère comme une unité abstraite de la langue³⁶. Benson *et al.*, Cowie, Cruse, Howarth, Lewis, Kocourek et Mel'čuk sont des représentants typiques de cette perspective³⁷.

Pour Palmer, la locution, ou *collocation* selon lui, est « une suite de deux mots ou plus qui doivent être appris comme une entité formant un tout complet et indépendant³⁸ ». Il s'agit d'une

33. Cf. Boris Nikolaevich Golovin, 1982 et Jimmie Hill, 1999.

34. Cf. Peter Howarth, 1996 ; Birgit Henriksen, 2013 et Nadja Nesselhauf, 2005.

35. Cf. Michael Lewis (dir.), 2000.

36. Cf. Paul Nation, 2001.

37. Cf. Birgit Henriksen, 2013 ; Peter Howarth, 1996 ; Michael Lewis (dir.), 2000 ; Rostislav Kocourek, 1991 ; et Nadja Nesselhauf, 2005. Cf. aussi Morton Benson *et al.*, *The BBI Dictionary of English Word Combinations*, Amsterdam, John Benjamins, 1997 ; Anthony Paul T. Cowie (dir.), *Phraseology : Theory, analysis and applications*, Oxford, Oxford University Press, 1998 ; Alan D. Cruse, *Lexical Semantics*, Cambridge, CUP, 1986 ; Rostislav Kocourek, « Non-Term and Term » (Commentaire sur la présentation de L. Drozd), *TRPDT*, 1979, p. 141-155 ; Rostislav Kocourek, « Lexical Phrases in Terminology », *Travaux de Terminologie*, n° 1, GIRSTERM, Québec, PUL, 1979, p. 121-153 ; Rostislav Kocourek, « Les Aspects linguistiques du classement lexicographique des termes-syntagmes », *Problèmes et méthodes de la lexicographie terminologique*. Actes du colloque tenu à l'UQAM, 8-10 avril 1983, Montréal, PUQM, 1985, p. 93-105 ; Igor Mel'čuk, « Collocations and lexical functions », dans Anthony Paul T. Cowie (dir.), *Phraseology : Theory, analysis and application*, New York, Oxford University Press, 1998, p. 23-53 ; « Phrasèmes dans le dictionnaire », dans Jean-Claude Anscombe et Salah Mejri, *Le Figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion, 2011, p. 41-61 ; « Phraseology in the language, in the dictionary, and in the computer », *Yearbook of Phraseology*, n° 3, De Gruyter Mouton, 2012, p. 31-56, DOI : 10.1515/phras-2012-0003.

38. Harold E. Palmer, *Second interim report on English collocations*, Tokyo, Kaitakusha, 1933.

définition plutôt orientée vers la didactique et l'apprentissage des langues³⁹.

Benson *et al.*⁴⁰ classent les combinaisons lexicales en cinq types allant des plus figées aux moins figées : les mots composés = *compounds* (ex. : *un sans-cœur*), les expressions idiomatiques = *idioms* (ex. : *avoir du front tout le tour de la tête*), les combinaisons transitoires = *transitional combinations* (ex. : *Fais donc comme tu veux, c't'à toi les oreilles, Fais à ta tête, c't'à toi les oreilles*), les locutions = *collocations* (ex. : *avoir le d'sous des pieds rond, s'en laver les mains*), les combinaisons libres = *free combinations* (ex. : *examen des yeux*).

Pour Bathfield et Gyllstad, Cowie, Hama et Nesselhauf⁴¹, l'étude des locutions (*collocations*) relève du domaine de la phraséologie et elle définit les locutions sur la base de leur degré d'opacité (ou transparence), c'est-à-dire de la littéralité ou non-littéralité du sens, et de la commutativité ou non-commutativité de leurs constituants. Par exemple, dans l'expression « *tête carrée* », ni « *tête* » ni « *carrée* » ne peuvent commuter avec un autre mot sans que le résultat devienne une combinaison libre dont le sens devient compositionnel.

Cruse, pour sa part, considère les *collocations* comme des « séquences d'unités lexicales qui co-occurrent habituellement, mais qui sont quand même complètement transparentes, c'est-à-dire que chaque constituant lexical est aussi un constituant sémantique⁴² » : ex. *éruption cutanée, dépression nerveuse*... Il soutient que « la collocation est un groupe de mots récurrents en langue, dont le schème (*pattern*) de co-occurrence peut être de nature grammaticale, en ce sens qu'il peut initialement dériver de relations de dépendances syntaxiques ou peut-être de nature

39. Cf. Philip Durrant & Norbert Schmitt, 2010.

40. Morton Benson *et al.*, 1997 ; cf. Hawraz Q. Hama, 2010.

41. Cf. Andy Barfield and Henrik Gyllstad, 2009 ; Anthony Paul T. Cowie (dir.), 1998 ; Hawraz Q. Hama, 2010 et Nadja Nesselhauf, 2005.

42. « *Sequences of lexical items which habitually co-occur, but which are nonetheless fully transparent in the sense that each lexical constituent is also a semantic constituent* », Alan D., Cruse, *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 40.

lexicale, bien que des relations syntaxiques soient impliquées.⁴³ »

Hama⁴⁴, quant à lui, considère la collocation comme une combinaison de deux mots, dont l'un constitue la base (le déterminé), qui est librement choisie pour son sens littéral, et l'autre est l'expansion (le déterminant = *the collocates*), qui est restreint à certains mots. Par exemple, dans l'expression *pay a visit*, le mot *pay* perd son sens initial quand il est associé avec la base *visit*.

Dans le prolongement de la perspective phraséologique, Mel'čuk⁴⁵ dresse un tableau plus détaillé et plus précis de la notion de locution. Nous pouvons y voir (tableau 1) que la locution constitue un syntagme non libre, appelé aussi *phrasème* (dérivé de la base anglaise *phrase* à laquelle est ajouté le suffixe *-ème*). L'on peut voir clairement que la locution constitue un phrasème sémantique non compositionnel et que, à l'intérieur de cette classe, l'on peut dégager un continuum de locutions allant des plus faibles aux plus fortes⁴⁶. Il appert donc qu'à l'emploi anglais *collocation* correspond plutôt la désignation française « locution », soit le phrasème sémantique non compositionnel. Selon Hien et coll., le phrasème est une unité lexicalisée, figée et apprise en bloc par les locuteurs⁴⁷.

43. « *Collocation is a group of words that recurrently appear in a language and these patterns of co-occurrence can be grammatical in that they result primarily from syntactic dependencies or they can be lexical in that, although syntactic relationships are involved* », Alan D., Cruse, 1986, *op. cit.*, p. 51.

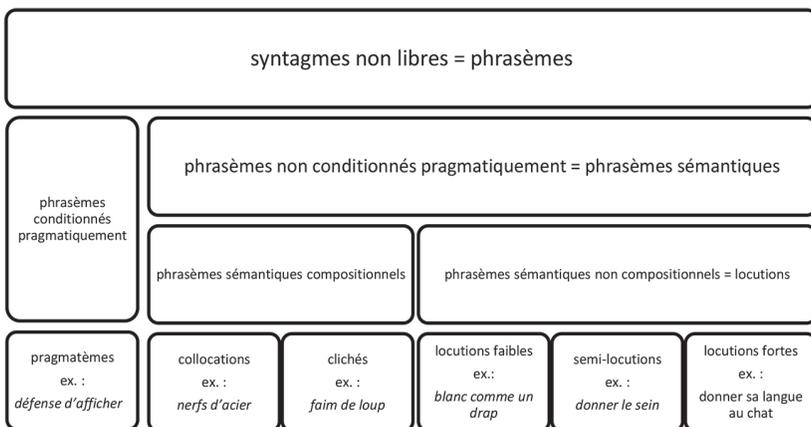
44. Cf. Hawraz Q. Hama, 2010.

45. Cf. Igor Mel'čuk, 2011.

46. Amélie Hien, Ali Reguigui et Valérie Gauthier, « Altérité dans le français canadien : voyage culturel à travers des unités phraséologiques franco-ontariennes et franco-québécoises », dans Michele De Gioia, Alison Gourvès-Hayward et Cathy Sablé (dir.), *Acteurs et formes de médiation pour le dialogue interculturel*, Padova, Università degli Studi di Padova, 2018, p. 187-198 ; Valérie Gauthier, Amélie Hien et Simon Laflamme, 2021, « Variation diatopique dans la connaissance et dans l'usage de locutions contenant le mot "tête" », dans Julie Boissonneault, Ali Reguigui et Gerardo Acerenza (dir.), *Tours et contours de la traduction*, Sudbury, « Série monographique en sciences humaines », 2021, p. 215-234.

47. Cf. Amélie Hien, Ali Reguigui et Valérie Gauthier, 2018.

Tableau 1
Typologie des phrasèmes



Face à ces problèmes, nous nous proposons de définir la notion de locution, d'étudier ses structures morphosyntaxiques et son degré de figement.

1.4 Perspective syntaxique

La notion de locution a fait l'objet de diverses descriptions, analyses et dénominations au point que son champ sémantique est devenu confus⁴⁸. Pour pallier ce problème, plusieurs chercheurs ont tenté de distinguer entre les locutions grammaticales – celles qui contiennent des éléments grammaticaux comme les prépositions et les particules de l'infinitif – et les locutions lexicales – celles qui ne contiennent pas d'éléments grammaticaux – en fonction de la nature syntaxique de leurs constituants⁴⁹ et en

48. Pour une idée sur les nombreuses dénominations désignant la notion de syntagme, voir Michael Lewis, *The Lexical Approach*, Hove, London, Language Teaching Publications, 1993 ; James R. Nattinger and Jeanette S. DeCarrico, *Lexical Phrases and Language Teaching*, Oxford, Oxford University Press, 1992 ; cf. Andy Barfield & Henrik Gyllstad, 2009 ; Frank Boers and Seth Lindstromberg, *Optimizing a Lexical Approach to Instructed Second Language Acquisition*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2009 ; cf. William J. Bonk, 2000 ; Jean-Claude Boulanger, 1989 ; Christina Gitsaki, 1999 ; Sylviane Granger, 1998 ; Peter Howarth, 1998, Rostislav Kocourek, 1991 ; Michael Lewis, 1997 et Alain Rey, 1995.

49. Cf. Morton Benson *et al.*, 1997 et Jimmie Hill, 2000 ; Danuta Biskup, « L1 influence on learners' renderings of English collocations : A Polish/German empiri-

établissent quatre classes : les collocations libres ou combinaisons libres, les collocations restreintes, les locutions figuratives et les locutions pures. Enfin, des chercheurs⁵⁰ ont proposé trois classes : les combinaisons libres, les collocations restreintes et les expressions idiomatiques (*idioms*). D'autres chercheurs⁵¹ ont élu de classer les combinaisons lexicales en évaluant leur caractère idiomatique ou leur figement.

Essayons maintenant de mettre de l'ordre dans toutes ces descriptions, analyses et classifications. Les locutions sont soit simples, soit complexes. Les locutions simples sont celles formées à base de deux constituants. Les locutions complexes sont celles formées de plus de deux constituants. Toutefois, les locutions simples et les locutions complexes ont ceci en commun qu'elles présentent une ou plusieurs relations de type binaire. Le degré de complexité d'une locution peut donc se manifester par le nombre de relations binaires qu'elle véhicule. Ainsi, la locution la plus simple est celle qui présente une seule relation binaire, c'est-à-dire que la locution est formée de deux constituants. Une relation binaire constitue un modèle particulier de formation phraséologique. Nous distinguons le *modèle épithétique*, le *modèle asyndétique* et le *modèle synaptique*. Plus la locution est complexe, plus elle a des chances d'aligner des modèles de formation phraséologique différents⁵².

La définition syntaxique fait appel aux propriétés grammaticales de la locution, c'est-à-dire à son comportement en tant qu'unité lexicale au sein d'une phrase. Dans cette optique, la

cal study », dans P. Arnaud and H. Bejoint (dir.), *Vocabulary and applied linguistics*, London, Macmillan, Academic and Professional Ltd, 1992, p. 85-101 ; Jane Conzett, « Integrating Collocation into a Reading and Writing Course », dans Michael Lewis (dir.), *Teaching Collocation : Further Developments the Lexical Approach*, Hove, UK, Language Teaching Publications, 2000, p. 70-87.

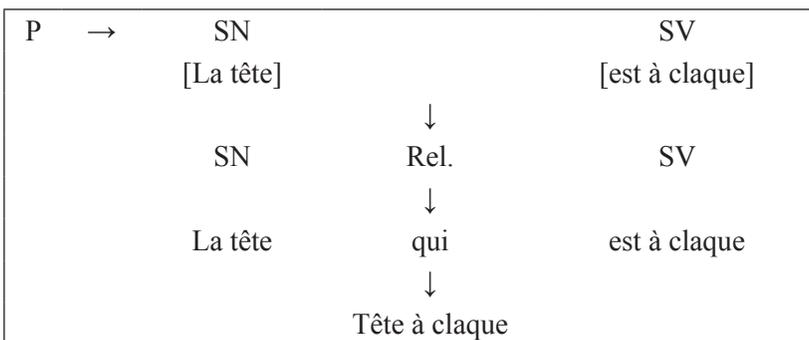
50. Cf. Jens Bahns, 1993 et Nadja Nesselhauf, 2003.

51. Cf. Anthony Paul T. Cowie (dir.), 1998 ; Peter Howarth, 1996, Igor Mel'čuk, 2011 et Felicity O'Dell and Michael McCarthy, 2017 ; Gaston Gross, « Définition des noms composés dans un lexique-grammaire », *Langue française*, n° 87, 1990, p. 84-90 ; Ali Reguigui, *Anatomie des syntagmes terminologiques arabes. Analyse formelle et quantitative*, Sudbury, « Série monographique en sciences humaines », 2022.

52. Cf. Ali Reguigui, 2002.

locution est vue comme l'équivalent de n'importe quel lexème ou monème. Ainsi, les locutions sont une suite d'unités linguistiques, reliées ou non par un lien synaptique (joncteur ou préposition), qui se comportent, sur le plan formel, de la même manière que les mots simples ou monèmes auxquels elles peuvent se substituer ou avec lesquels elles peuvent commuter : ex. une tête / tête à claque / chaise longue sale⁵³.

Dans la perspective transformationnaliste, la formation des locutions est le produit d'une dérivation syntagmatique. Celle-ci tire sa raison d'être d'une relation déterminative engendrée par une phrase prédicative dont les éléments sont un syntagme nominal qui fournit la base de la locution et un syntagme verbal qui génère le déterminant⁵⁴. Le passage de la phrase au syntagme se fait par le truchement d'une relativisation du SV. Ce processus suit le modèle suivant :



La définition fonctionnaliste de Martinet offre un critère nécessaire à la définition du syntagme comme unité linguistique qui a le même comportement formel que le monème. La définition générativiste offre plutôt une explication sur le mode de production du syntagme.

53. Cf. Roger Goffin, 1979 et André Martinet, 1967 ; E. Aisenstadt, « Collocability restrictions in dictionaries », *ITL - International Journal of Applied Linguistics*, vol. 45, n° 1, 1979, p. 71-74, bit.ly/3u0Xlt9 (consulté le 27 mars 2022).

54. Cf. Louis Guilbert, 1975.

1.5 *Perspective sémantique*

Du point de vue sémantique, la locution fait appel aux critères d'adéquation univoque entre la dénomination et la notion. De ce fait, on ne peut pas dissocier ce groupe de mots, sous peine de lui faire perdre son sens. Cette définition est motivée, d'une part, par le fait que seul ce groupe de mots est apte à exprimer le concept que l'on veut exprimer et, d'autre part, parce que les mots qui le forment acquièrent ensemble, dans ce groupe, un sens précis différent de celui qu'ils ont quand ils sont employés indépendamment l'un de l'autre⁵⁵. Autrement dit, la locution *coûter un bras*, par exemple, fonctionne comme unité sémantique dont le sens n'est pas la somme des sens de *coûter* et de *bras*. Cette définition permet donc de dégager les remarques suivantes :

a) les éléments de la locution font l'objet d'un choix unique pour désigner un concept unique⁵⁶ : par exemple, *avoir la tête enflée* ;

b) tout changement dans les constituants de la locution (par substitution ou ajout) correspond à un choix différent qui implique un changement de sens : par exemple, *se faire manger la laine sur le dos* (expression populaire signifiant « se laisser exploiter, voler ») devient transparente si on disait *se faire mettre la laine sur le dos*, car son sens est la somme des sens de ses composantes, et devient insensée si on disait *se faire manger le tissu, le coton... sur le dos* ;

c) les éléments de la locution sont employés dans un sens autre que celui qui leur est dévolu quand ils sont employés séparément ; ce qui implique que le sens d'une locution n'est pas toujours compositionnel ou n'équivaut pas toujours à la somme des sens propres de ses constituants. Par exemple, *une tête carrée* (expression vieillie, injurieuse pour un anglophone), dont le sens n'est pas déductible de la somme des sens de ses composantes, est considérée opaque. C'est ce que certains

55. Cf. Anthony Paul T. Cowie (dir.), 1998 et Michael Stubbs, 1995 ; André Phal, « Les Groupes de mots et les problèmes qu'ils posent dans la réédition de textes scientifiques destinés à l'analyse mécanographique », *Cahiers de Lexicologie*, vol. 4, n° 1, 1964, p. 45-60 ; Michael Hoey, *Lexical Priming : A New Theory of Words and Language*, London, Routledge, 2005.

56. Cf. John M. Sinclair, 1987.

linguistes désignent par l'imprévisibilité sémantique (*semantic unpredictability*)⁵⁷.

Par ailleurs, à l'univocité, il faudrait ajouter le critère de la constance de la signification. En effet, la formation de la locution se réalise quand un groupe de mots identifiables se conjoignent pour former une nouvelle unité à signifié unique et constant⁵⁸. Remarquons que, chez certains auteurs, la définition sémantique et la définition référentielle en constituent une et une seule dans la mesure où le sens équivaut, dans leur optique, au référent. Or, la locution n'est pas toujours reliée à un référent identifiable dans la réalité.

1.6 Synthèse

À la lumière des définitions que nous venons d'exposer, nous pourrions proposer la définition suivante : la locution est une unité de signification résultant d'un groupement ou d'une association, avec ou sans joncteur, d'un ensemble de lexèmes qui suivent les règles syntaxiques de phrase propres à une langue donnée et qui expriment, de manière univoque, un concept appartenant à un domaine déterminé de la connaissance devant faire l'objet d'un apprentissage unitaire.

Les différentes définitions de la locution offrent déjà certains critères d'identification. Nous nous proposons donc d'examiner ces critères, et d'autres, afin d'établir les différentes caractéristiques de la locution.

2. CRITÈRES D'IDENTIFICATION DE LA LOCUTION

De manière générale, l'identification consiste à décider du statut lexical d'un groupement de mots en fixant ses limites formelles dans un texte donné. Comme le syntagme fait partie d'un discours syntaxiquement cohérent, il s'agira alors de l'en extraire. Cette opération implique l'identification de la locution comme telle et

57. Cf. J. G. Kooij ; Paul Nation, 2001 ; Theo Maarten Van Lint, 1982 et Uriel Weinreich, 1969.

58. Cf. Émile Benveniste, 1966 et 1974.

sa reconnaissance comme unité de traitement lexicale⁵⁹. En fait, c'est parce que la locution est régie par une syntaxe de phrase et qu'elle s'apparente, formellement du moins, à la structure du syntagme de discours que le problème de l'identification se pose. C'est aussi parce que la linguistique tend à ignorer cette réalité signifiante en la reléguant à un quelconque procédé descriptif du monde. Dans ce sens, Choul⁶⁰ propose que l'on choisisse entre une approche référentielle (description du monde et de ses objets) et une approche sémantique (description des procédés linguistiques utilisés pour décrire le monde). Or, les locutions sont souvent opaques et ne se conforment pas aux règles de description. Frei⁶¹, pour sa part, tente de réhabiliter la sémantique dans le processus d'identification des locutions car, selon lui, exclure la sémantique de la grammaire, c'est se refuser à voir la différence entre ce qui est locution et ce qui est groupement fortuit de mots.

Par ailleurs, il faudrait se prononcer sur l'importance à accorder aux aspects écrit et oral du terme. On invoque souvent l'importance de l'aspect oral, plus précisément les facteurs prosodiques⁶² pour déterminer le statut lexical de certains groupements de mots⁶³. Ceci n'est pas le cas des locutions scientifiques et techniques qui sont davantage descriptives et qui font partie du discours écrit⁶⁴.

59. Jean-Claude Boulanger, « Problématique d'une méthodologie d'identification des néologismes en terminologie », dans R. Adda et al., *Néologie et lexicologie. Hommage à Louis Guilbert*, Paris, Larousse Université, coll. « Langue et langage », 1979, p. 36-46.

60. Jean-Claude Choul, « Contexte et/ou syntagme ? », *Terminogramme*, Québec, OLF, n° 4, 1980, p. 3-4.

61. Cf. Henri Frei, 1962.

62. Ali Reguigui, « Phonétique et prosodie de l'emprunt intégral en franco-ontarien », dans *Cahiers Charlevoix 11, Études franco-ontariennes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, p. 155-173.

63. On parle alors de *syntagme occasionnel*, de *groupement fortuit*, d'*unité de catalogage* ou de *mots de discours didactique* ; bref, des formations qui tendent à la description.

64. Cf. Ali Reguigui, 2002 ; Juan Carlos Sager, « La Syntagmatique terminologique : typologie des syntagmes et limite des modèles en structure complexe », (Commentaire sur la présentation de Pierre Auger), *TRPDT*, 1979, p. 37-52.

Outre la détermination des limites formelles de la locution, l'identification doit nécessairement porter sur le degré de figement de celle-ci, soit sur l'évaluation de sa dissociabilité⁶⁵. Toutefois, le figement n'est pas toujours assuré dans le domaine des locutions, ni même déterminant puisqu'une locution dissociable peut être considérée comme locution : ex. *avoir le cœur gros / avoir le cœur b(i)en gros*. Par ailleurs, le figement n'est pas un critère absolu étant donné qu'il relève d'une gradation qui correspond à des propriétés transformationnelles possibles réalisées à des niveaux différents⁶⁶. En outre, le degré de figement d'une locution ne correspond pas, dans les faits, à l'essence même du figement de la locution puisque, dans la pratique, le figement est un processus historique qui se déroule donc sur l'axe diachronique⁶⁷. Enfin, il serait peut-être plus approprié de se fonder sur la cohérence de la locution, c'est-à-dire sur sa constance dans la référence et dans l'usage, comme critère d'identification⁶⁸.

L'identification du degré de figement nécessite des critères à la fois paralinguistiques, tels la typographie⁶⁹, la fréquence⁷⁰ et la constance dans la référence⁷¹, et sémantiques, tels l'univocité⁷²,

65. Cf. Jean-Claude Boulanger, 1979.

66. Gaston Gross, « Degré de figement des noms composés », *Langages*, n° 90, 1988, p. 57-72.

67. R. Boutin-Quesnel, « Découpage de l'unité terminologique », (Commentaire sur la présentation de Robert Dubuc), *TRPDT*, 1979, p. 75-80.

68. Cf. Louis Guilbert, 1975.

69. Jean-Paul Vinay, « Problèmes du découpage du terme », *TRPDT*, 1979, p. 81-100 ; cf. Rostislav Kocourek, 199 et André Phal, 1964.

70. Cf. Pierre Auger, 1979 ; Kurt J. Hollyman, 1966 ; Diane Potvin, 1982 ; Debbie Zolondek, 1988 ; Jean-Claude Boulanger, 1979 et Roger Goffin, 1979 ; Nicol C. W. Spence, « Composé nominal, locution et syntagme libre », *La Linguistique*, vol. 5, n° 2, 1969, p. 5-26, Paris, PUF ; Rosa Alber-DeWolf, « Étude sur la création néonymique. Analyse comparée des procédés morphologiques et morphosyntaxiques de formation des termes du domaine de la spectroscopie en anglais, en allemand, en français et en russe », *GIRSTERM*, coll. Thèses et Mémoires, Québec, Presses de l'Université Laval (Thèse), 1982.

71. Cf. Louis Guilbert, 1975.

72. Cf. Émile Benveniste, 1966 et 1974 ; Éric Buysens, 1963 ; Henri Frei, 1962 et 1963 ; Nada Kerpan, 1979 ; E. Natanson, 1975 ; Nicol C. W. Spence, 1969 ; Debbie Zolondek, 1988 ; Louis Guilbert, 1975 et André Phal, 1964 ; Roger Goffin, « La Terminologie multilingue et la syntagmatique comparée au service de la traduction technique », *Linguistica Antverpiensia*, n° 2, Antwerp, Rijksuniversitair Centrum

la taxinomie⁷³ et l'équivalence interlinguistique⁷⁴.

2.1 Les critères paralinguistiques d'identification des locutions

La locution est une unité du discours. Celui-ci peut être oral ou écrit. Sur le plan oral, c'est-à-dire au niveau de la chaîne sonore, certaines études soutiennent qu'il est difficile de trouver des indices phonétiques (accent tonique, pauses, etc.) pour effectuer une identification convenable⁷⁵. Toutefois, des études récentes en acoustique et en prosodie tendent à prouver le contraire⁷⁶.

Sur le plan de l'écrit, les auteurs ont tendance à marquer leurs locutions soit en jouant sur le type de caractère (majuscule, italique, gras), soit en utilisant des signes graphiques (guillemets, tiret, soulignement, etc.). Ces critères constituent autant d'indices sur l'existence potentielle d'une locution, surtout dans l'optique d'un apprenant d'une langue seconde ou étrangère. Mais, comme ces critères ne sont ni normalisés (uniformisés), ni même systématisés, ils ne peuvent être considérés comme déterminants⁷⁷.

En ce qui a trait au critère de la fréquence, il se fonde sur le nombre d'occurrences de la locution dans le discours. Il appert que la fréquence de la locution dans le discours stabilise le lien entre la forme et sa signification, même s'il arrive qu'une locution apparaisse une seule fois pour un besoin ponctuel et qu'elle

Antwerpen, 1968, p. 189-205.

73. Cf. Roger Goffin, 1979 ; Rosa Alber-DeWolf, 1982 ; Pierre Auger, 1979 et Gaston Gross, 1988.

74. Kurt R. Jankowsky, « Lexicology and its Potential Contribution to the Theory of Translation », *Babel*, vol. 16, n° 3, 1970, p. 135-142; cf. Jean-Paul Vinay, 1979 et André Phal, 1964.

75. Vinay remarque que, si le critère de l'accent tonique (ou stress) fonctionne pour l'anglais, il produit des ambiguïtés pour le français. Pour ce qui est des pauses, il indique que l'auditeur pourrait distinguer des pauses, même très brèves, à l'intérieur d'une longue unité terminologique complexe ; cf. Jean-Paul Vinay, 1979.

76. Pierre Martin, « Le Système vocalique du français du Québec. De l'acoustique à la phonologie », *La Linguistique*, vol. 38, n° 2, 2002, p. 71-88 ; Ali Reguigui, « Processus phonétiques et variation vocalique en franco-ontarien : analyse articulatoire », dans *Cahiers Charlevoix 13, Études franco-ontariennes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2020, p. 323-371 ; cf. Ali Reguigui, 2016.

77. Cf. Rostislav Kocourek, 1991 ; André Phal, 1964 et Jean-Paul Vinay, 1979.

s'installe dans la langue⁷⁸. Plus la locution est utilisée, plus elle a tendance à se figer⁷⁹. Par ailleurs, la fréquence relative d'apparition d'une locution dans les textes et sa distribution dans les différentes sources constituent des critères qui peuvent être pris en considération afin d'accorder à la locution le statut d'unité lexicale⁸⁰.

Toutefois, la fréquence pose des problèmes d'analyse, puisque l'apparition d'une locution dans un discours peut revêtir plusieurs formes dont la reprise de la locution par un pronom, la reprise elliptique ou l'emploi anaphorique du mot-base de la locution (ex. : *le moteur à réaction...* ; *... le moteur ...* ; *ce moteur ..., il...* ; *etc.*). Mais cette propriété n'est pas partagée par toutes les formes de locutions. Il appert qu'il y a un lien entre le degré d'opacité de la locution et sa capacité de commuter avec ses allomorphes du discours⁸¹.

2.2 Les critères sémantiques d'identification des locutions

Par critères sémantiques, nous entendons la possibilité pour un terme d'être univoque et de faire partie d'une taxinomie.

L'univocité consiste en l'exacte adéquation entre la dénomination et le concept⁸² qui réside dans le postulat de base du mode de fonctionnement de la locution qui établit une correspondance univoque entre un signifiant, un signifié et un référent⁸³. En plus du caractère unique de la signification, la locution doit répondre au critère de constance qui assure la stabilité du lien entre la forme et la signification⁸⁴.

78. Cf. Jean-Claude Boulanger, 1979.

79. Cf. Rosa Alber-DeWolf, 1982 et James R. Nattinger and Jeanette S. DeCarrico, 1992 ; Batia Laufer and Tina Waldman, « Verb-noun Collocations in Second Language Writing : A corpus analysis of learners' English », *Language Learning*, vol. 61, n° 2, 2011, p. 647-672, bit.ly/3dggkGRG (consulté le 27 mars 2022).

80. Cf. Roger Goffin, 1979.

81. Cf. Pierre Auger, 1979 ; Kurt J. Hollyman, 1966 ; Diane Potvin, 1982 et Debbie Zolondek, 1988 ; Nicole C.W. Spence, « Composé nominal, locution et syntagme libre », *La Linguistique*, Paris, PUF, vol. 5 (2), 1969, p. 5-26.

82. Cf. Louis Guilbert, 1975.

83. Cf. Louis Guilbert, 1975.

84. Cf. Émile Benveniste, 1966 et 1974 ; Éric Buysse, 1963 ; Henri Frei,

Il est donc évident que l'étude des locutions ne peut se faire par la seule méthode structuraliste, il faut faire appel à la connaissance du monde aussi bien synchronique que diachronique pour comprendre la nature du désigné⁸⁵.

En ce qui a trait au critère de la taxinomie, il consiste en la possibilité pour une locution de s'intégrer dans une nomenclature donnée et d'y occuper une place spécifique par rapport aux notions voisines⁸⁶. Elle découle du caractère précis et transparent de la locution⁸⁷. Par exemple, en langues de spécialité, la locution ne peut répondre aux exigences de la classification que lorsqu'elle est conforme aux critères de la précision et de la transparence. Ces qualités se reflètent dans les différentes articulations des locutions, puisque chaque détermination de la locution a pour rôle de la spécifier en l'intégrant dans une catégorie notionnelle plus étroite, selon un rapport qui va du générique au spécifique⁸⁸ (ex. *mémoire* → *mémoire externe*, *mémoire morte*, *mémoire interne*, *mémoire à accès direct*, etc.).

Toutefois, le critère de taxinomie ne constitue pas un facteur déterminant d'identification. En effet, si la taxinomie permet de voir des rapports hyperonymiques et hyponymiques entre différentes formes complexes et donne, par conséquent, des indices sur l'existence d'une locution, elle ne peut prévoir des limites formelles aux locutions. La taxinomie, de par son principe, laisse le champ ouvert aux expansions des locutions. Dans la pratique, la rupture paradigmatique dans la taxinomie constitue un critère valable d'identification, car l'expansion des locutions ne peut pas continuer à l'infini⁸⁹.

Nous en venons maintenant au critère d'équivalence interlinguistique. En matière d'identification des locutions, on a souvent

1962 et 1963 ; Nada Kerpan ; E. Natanson, 1975 ; Nicol C.W. Spence, 1969 et Debbie Zolondek, 1988.

85. Cf. Roger Goffin, 1968 et André Phal, 1964.

86. Cf. Roger Goffin, 1979.

87. Cf. Rosa Alber-DeWolf, 1982.

88. Cf. Pierre Auger, 1979.

89. Cf. Gaston Gross, 1988.

recours aux équivalences de traduction. Par exemple, l'équivalent traductionnel anglais de l'expression « *coûter les yeux de la tête* » serait « *it costs an arm and a leg* ». Cela pourrait aussi être son concurrent synonymique simple « *it is very expensive* ». Donc, le critère d'équivalence interlinguistique se manifeste par la recherche, dans la langue étrangère, de l'équivalent simple de la forme complexe⁹⁰. Or, ce n'est pas toujours le cas. Dans une langue donnée, une locution peut avoir pour équivalent, dans une autre langue, soit un vide, soit une unité lexicale simple, soit une locution identique, soit une locution plus complexe sans rapport génétique avec la locution de la langue de départ. Donc, il ne faut considérer le critère de traduction que comme moyen de dernier recours⁹¹, car les langues n'ont pas toujours des points de correspondance ou d'équivalence⁹². Ces divergences et convergences interlinguistiques témoignent du fait que les langues ne découpent pas toujours la réalité de la même façon et qu'elles ne fonctionnent pas toutes de la même façon sur les plans morphologique, syntaxique et sémantique.

2.3 Les critères syntaxiques d'identification des locutions

Les critères syntaxiques portent sur le degré de figement des locutions. Celles-ci se présentent formellement sous des modèles de base qui façonnent la formation des locutions. Selon les langues, les modèles de base sont soit du type déterminé / déterminant, soit du type déterminant / déterminé. En français, les modèles de base suivent l'ordre déterminé / déterminant⁹³ et sont au nombre

90. Cf. Kurt R. Jankowsky, 1970.

91. Cf. Jean-Paul Vinay, 1979.

92. Cf. André Phal, 1964.

93. Cependant, il arrive que l'ordre soit interverti à la manière de *haute tension* qui est du type détermination par antéposition et qui est très productif en anglais. Cf. Pierre Auger, 1979 ; Émile Benveniste, 1966 et 1974 ; André Clas, « Sur les binominaux juxtaposés », *Lebende Sprachen*, vol. 32, n° 3, 1987, p. 120-121 ; Christine Portelance, « Fertilisation terminologique ou insémination artificielle ? », *Meta : Journal des traducteurs* (La fertilisation terminologique dans les langues romanes), vol. 32, n° 3, 1987, p. 356-360.

de cinq : le modèle prédicatif (ex. : *pogner les nerfs*)⁹⁴, le modèle asyndétique (ex. : *mémoire tampon*)⁹⁵, le modèle épithétique (ex. : *pied pesant*)⁹⁶, le modèle synaptique (ex. : *l'huile de coude*)⁹⁷ et le modèle hybride (ex. : *Avoir les yeux dans la graisse de bine*)⁹⁸. Ces cinq modèles peuvent se combiner entre eux suivant le même ordre déterminé / déterminant pour former des locutions plus étendues.

3. LE FIGEMENT DES LOCUTIONS

Nous avons remarqué que le figement ou la lexicalisation⁹⁹ n'est pas une valeur absolue applicable à toutes les locutions. Sager et coll.¹⁰⁰ considèrent la question du figement dans les études linguistiques comme une question importante pour la description des locutions et la compréhension de leur fonctionnement. Pour cela, il est important que l'on établisse une définition qui permette de comprendre ce phénomène. Bauer et Boulanger¹⁰¹ considèrent le figement comme un processus. En tant que processus, le figement doit s'opérer à des degrés divers, c'est-à-dire que l'on ne retrouvera pas seulement des locutions complètement figées, mais

94. Le modèle prédicatif combine un verbe et un groupe nominal ou prépositionnel : p. ex. *faire à sa tête, jouer à l'innocent*.

95. Le modèle asyndétique consiste en le groupement direct de deux substantifs ou plus : p. ex. *mémoire tampon*.

96. Le modèle épithétique consiste en le groupement direct d'un substantif et d'un adjectif ou plus : p. ex. *minuterie analogique, une tête carrée*.

97. Le modèle synaptique consiste en le groupement d'un nom et d'un groupe prépositionnel : p. ex. *analyse par spectrographie, une crotte sur le cœur*. Par sa nature, la synapsie est le mode qui permet la jonction des modèles asyndétique et épithétique : p. ex. *analyse spectrale d'absorption, filtre à double coin*, etc.

98. Le modèle hybride combine des modèles différents : p. ex. *serrer les ouïes à quelqu'un*.

99. La lexicalisation est le processus par lequel une unité lexicale accède au lexique de la langue commune alors que la terminologisation est le processus par lequel une unité terminologique accède au lexique spécialisé. Nous emploierons le terme *figement* pour désigner les deux processus.

100. Cf. Juan Carlos Sager, 1979.

101. Laurie Bauer, *The Grammar of Nominal Compounding with Particular Reference to Danish, English and French*, Odense, Odense University Press, 1978 ; *English Word-Formation*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 ; cf. Jean-Claude Boulanger, 1979.

que la plupart de ces locutions manifesteront un certain niveau de figement ou même une absence de figement¹⁰². Ainsi, Bauer¹⁰³ répartit ce processus sur trois phases :

Phase de l'apparition de la locution (nonce formation) : cette phase s'effectue quand un locuteur/rédacteur décide de créer instantanément une nouvelle locution pour répondre à un besoin immédiat¹⁰⁴. Il s'agit donc ici de remplir un vide créé par un besoin immédiat de dénommer une réalité nouvelle.

*Phase d'institutionnalisation (institutionnalisation)*¹⁰⁵ : cette phase consiste en une désambiguïsation sémantique (par l'exclusion de certains signifiés) qui assure la transparence de la locution et, par conséquent, la stabilité du rapport de signification entre la locution et un signifié unique. Selon Bauer¹⁰⁶, on peut qualifier un terme de transparent même quand les usagers confèrent à la locution plus d'un sens. Dans ce cas, nous parlerons d'homonymie, car il arrive qu'une forme exprime deux notions différentes dans deux domaines différents. Le contraire est vrai aussi ; deux ou plusieurs locutions sont dites synonymiques si elles sont commutables dans tous les contextes : p. ex. *coûter les yeux de la tête, coûter un bras, coûter un bras et une jambe, coûter la peau des fesses*.¹⁰⁷

Phase de figement (Lexicalization) : selon Bauer, le figement « arrive quand, à cause de certains changements dans le système de la langue, le lexème prend une forme qu'il n'aurait pas pu

102. Cf. André Clas, 1987 et Gaston Gross, 1988 ; Kyo Kaguera, « Differences in Linguistic Representations of Concepts in Japanese and English Complex Noun Terms », *Terminology*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 103-119 ; Marie-Claude L'Homme, « Analyse des termes complexes binominaux français et anglais : problèmes et éléments de solutions », *ALFA*, 9, 1996, p. 81-92 ; « Les Unités phraséologiques verbales et leur représentation en terminographie », *Terminologie et traduction*, vol. 2, n° 3, 1992, p. 493-503 ; Salah Mejri, « Le Figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique », Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, « Série linguistique », vol. 10, 1997 ; « Figement et dénomination », *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 45, n° 4, 2000, p. 609-621, bit.ly/37jIHUf (consulté le 27 mars 2022) ; Salah Mejri, « Figement et défigement : problématique théorique », *Pratiques*, 159-160, 2013, p. 79-97, bit.ly/3arhykg (consulté le 27 mars 2022) ; cf. Jean-Claude Anscombe et Salah Mejri (dir.), 2011 et Juan Carlos Sager, 1979.

103. Cf. Laurie Bauer, 1983.

104. Cf. Laurie Bauer, 1983 et Jean-Claude Boulanger, 1979.

105. Cf. Laurie Bauer, 1983.

106. Cf. Laurie Bauer, 1983.

107. Cf. Laurie Bauer, 1983.

prendre si elle n'était pas dérivée par l'application de règles productives. À ce point le lexème est lexicalisé¹⁰⁸ ».

Du point de vue pratique, le figement est le processus qui amène un groupe de mots à s'adjoindre en une unité indivisible qui acquiert, de ce fait, le droit à l'enregistrement dans un ouvrage lexicographique, terminographique ou autre¹⁰⁹, c'est-à-dire qu'elle est reconnue et acceptée comme unité du lexique général ou spécialisé, puis est dotée d'une définition qui assure sa stabilité sémantique¹¹⁰.

4. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le degré de figement de la locution repose sur une batterie de tests ou d'épreuves qui portent sur ses propriétés syntaxiques. Ces épreuves ciblent les composantes de la collocation de manière à nous aider à déterminer son degré de figement et à établir ses frontières formelles. La grande majorité des études qui ont traité du figement des locutions ont analysé les locutions scientifique et technique¹¹¹, mais elles sont peu nombreuses à s'être penchées de manière étoffée sur le figement des locutions de type idiomatique. Nous analyserons le figement des phrasèmes sémantiques non compositionnels (voir modèle 1), et plus particulièrement les locutions anatomiques, c'est-à-dire celle qui contiennent des dénominations de parties du corps. Pour ce faire, nous avons recueilli un corpus composé de quelque 132 locutions anatomiques essentiellement québécoises et ontariennes, à partir de sources écrites (journaux, dictionnaires variés : Antidote, Multi-

108. « *The final stage comes when, because of some change in the language system, the lexeme has, or takes on, a form which it could not have if it had arisen by the application of productive rules. At this stage the lexeme is lexicalized* » (Laurie Bauer, 1983, *ibid.*, p. 48).

109. Cf. Jean-Claude Boulanger, 1979.

110. La consignation d'un terme dans un ouvrage de référence, en signe de reconnaissance de son statut d'unité lexicale, ne constitue pas un critère universel. Il ne fonctionne que dans les sociétés qui ont une tradition lexicographique et terminographique systématique, régulière et à grande diffusion.

111. Cf. Ali Reguigui, 2002 et Gaston Gross, 1988 ; Jean-Claude Anscombe et Salah Mejri (dir.), *Le Figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 2011.

dictionnaire, Larousse, etc., publications diverses) et de sources orales (entrevues, radio, télévision, etc.). Nous avons, dans un premier temps, catégorisé ces locutions selon leurs structures morphosyntaxiques. Cette catégorisation a donné le tableau 2 où figurent la catégorie syntaxique globale de la locution suivie de sa structure morphosyntaxique, puis de la fréquence de cette structure dans le corpus étudié.

Tableau 2
Structures morphosyntaxiques des locutions anatomiques¹¹²

Structures	n=15
GN → [Dét N GAdj [Adj]]	1
GN → [Dét N GPrép [Prép Ph _{inf} [GN ₀ GV [V _{inf} GAdv [Adv]]]]]	1
GV → [(_{neg})V GN [Dét ₍₀₎ N GPrép [Prép GN [Dét ₍₀₎ N]]]]]	16
GV → [V GN [Dét N GPrép [Prép GN [Dét N GAdj [Adj]]]]]	1
GV → [V GN [Dét N GPrép [Prép GN [Dét ₍₀₎ N]]]]]	3
GV → [V GN [Dét GAdj [Adj] N GPrép [Prép GN [Dét GAdj [Adj] N]]]]]	1
GV → [V GN [Dét N GAdj [Adj]]]	6
GV → [V GN [Dét N GAdj [Adj] GPrép [Prép GN [Dét N]]]]]	2
GV → [V GN [Dét N GPrép [Prép GN [Dét ₍₀₎ N Gprép [Prép GN [Dét ₍₀₎ N]]]]]]]	6
GV → [V GN [Dét N Ph _{rel} [PRO _{rel} [(GN [Dét N]) GV [V GPrép [Prép GN [Dét N]]]]]]]	1
GV → [(_{neg})V GN [Dét N]]]	6
GV → [V GPrép [Prép GN [Dét N GPrép [Prép GN [Dét N]]]]]]]	3
GV → [V GPrép [Prép GN [Dét N]]]	2
Ph → [GN [Dét N] GV [V GPrép [Prép GN [Pro] GPrép [Prép GN [Dét (GAdj [Adj]) N]]]]]]]	1
Ph → [GN [Pro]] [GV [V Ph _{comp} [GN [Dét N] GV [V GN [Dét N]]]]]]]	1

112. Sens des abréviations : Adj adjectif, Adv adverbe, Dét déterminant, GAdj groupe adjectival, GAdv group adverbial, GN groupe nominal, GPrép groupe prépositionnel, GV groupe verbal, N nom, _{Neg} négation, Ph phrase, Ph_{Comp} phrase complétive, Ph_{inf} phrase infinitive, Ph_{rel} phrase relative, Prép préposition, Pro pronom, PRO_{rel} pronom relatif, V verbe, V_{inf} verbe infinitif.

Parmi ces structures, nous n'analyserons que celles dont la fréquence est supérieure à 5 occurrences. Les locutions se présentent souvent sous la forme d'une prédication. Donc, elles ont à leur base un verbe support. Souvent aussi, celui-ci est associé à une expansion constituée d'un syntagme de type épithétique ou d'un syntagme de type synaptique. Nous dégagerons des exemples représentant le modèle prédicatif à expansion épithétique (voir tableau 3) et des exemples représentant le modèle prédicatif à expansion synaptique (voir tableau 4).

Tableau 3
Modèle prédicatif à expansion épithétique

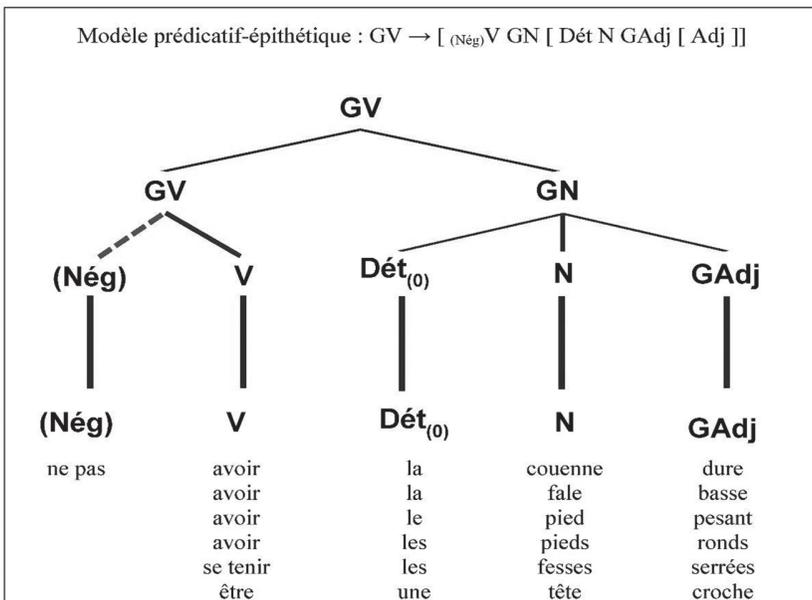
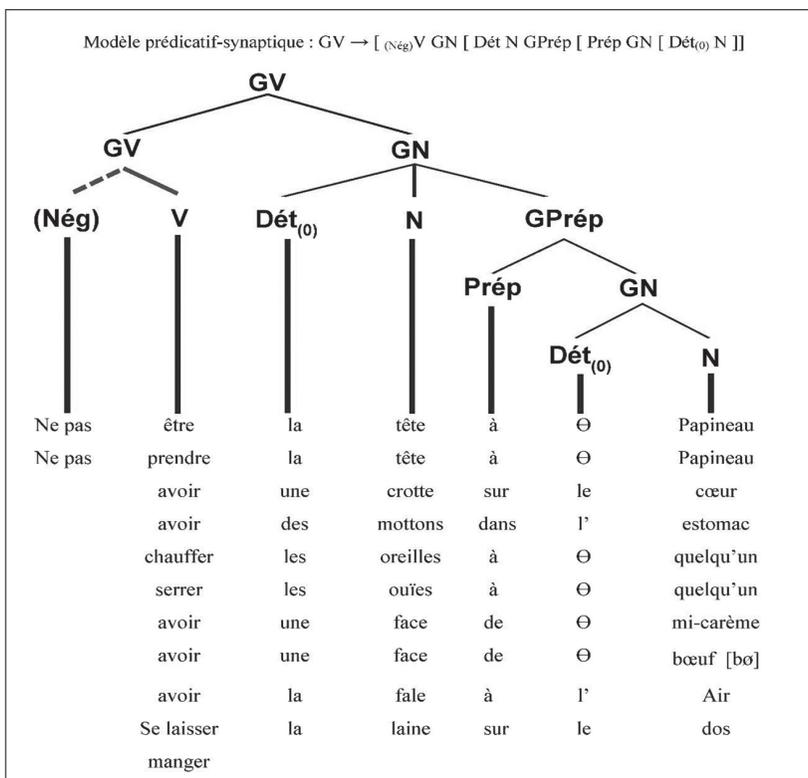


Tableau 4
Modèle prédicatif à expansion syntaxique



5. DU FIGEMENT DES LOCUTIONS ANATOMIQUES

Le figement est un processus qui conduit un groupe de mots libres à former une unité indivisible, reconnue et acceptée comme unité du lexique et dotée d'une définition lexicographique reconnue qui assure sa stabilité sémantique¹¹³ : par ex. : « à tue-tête », « perdre la tête », « avoir la langue pendue ». Dans ce processus, les éléments constitutants perdent leur autonomie sémantique et assument à l'unisson un sens global indépendant de leur sens initial¹¹⁴.

113. Cf. Louis Guilbert, 1975 ; Jean-Claude Boulanger, 1979 et Ali Reguigui, 2002.

114. Jean Dubois, « Les Problèmes du vocabulaire technique », *Cahiers de lexicologie*, vol. 9, n° 2, 1966, p. 103-112 ; Jean Dubois, Claude Dubois et Richard De Roussy de Sales, *Introduction à la lexicographie : Le dictionnaire*, Paris, Larousse,

Examinons tour à tour le figement des locutions en soumettant leurs têtes¹¹⁵ et leurs expansions à diverses épreuves.

5.1. Épreuves de la tête des locutions

Dans cette classe, nous distinguons six épreuves : (a) l'emploi anaphorique de la tête ou ellipse, (b) l'expansion de la tête de la locution ou de la tête de son expansion, (c) la coordination d'un deuxième adjectif, (d) la commutation de la tête, (e) la prédication ou la répétition de la tête ou règle d'identité, (f) le changement de voix, de mode et de temps.

(a) Emploi anaphorique de la tête (ellipse)

L'emploi anaphorique, ou l'ellipse de la tête locutionnelle¹¹⁶, consiste à tester le figement du groupe locutionnel par reprise de la tête pour toute la locution. Par exemple : « *jus de bras* » : **ce jus*¹¹⁷ ; « *langue sale* » : **cette langue* ; « *une face à claques* » : **cette face*.

Nous remarquons que l'emploi anaphorique de la tête oscille entre la possibilité et l'impossibilité, bien que tous les groupes complexes constituent des locutions ou des phrasèmes. Par ailleurs, nous remarquons que là où l'anaphore est impossible, il y a métaphore. Il s'agit donc pour nous de postuler l'existence d'un rapport implicite entre le figement d'un groupe et l'aspect dénotatif ou métaphorique de ses constituants.

(b) Expansion de la tête

L'épreuve de l'expansion de la tête¹¹⁸ consiste à tenter de dissocier

1971 ; Jean Dubois et coll., *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Larousse, 1973.

115. En français, la locution est structurée selon le modèle déterminé-déterminant. Le terme « tête » désigne la base de la locution ou le déterminé, alors que le terme « expansion » désigne le déterminant.

116. Cf. Pierre Auger, 1979 et Rostislav Kocourek, 1991 ; Bernard Pottier, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, 1974.

117. L'astérisque indique que l'application de l'épreuve résulte en un défigement de la locution et induit un usage transparent des termes.

118. Cf. Pierre Auger, 1979, 1966 ; Émile Benveniste, 1974 et Rostislav Kocourek, 1991.

les éléments de la locution en attribuant un adjectif à la tête de la locution ou à la tête de son expansion : ex. : « *du jus de bras* » **du jus salé de bras* ; « *ça ne prend pas la tête à Papineau* » **ça ne prend pas la grosse tête à Papineau*.

L'on peut voir que 1) l'expansion de la tête ou de la tête de l'expansion est plus probable dans les formations de modèle synaptique ou prédicatif ; 2) l'expansion de la tête est possible si l'élément nouveau apporte des traits supplémentaires essentiels qui donnent naissance à une nouvelle expression étayée par une nouvelle signification ; 3) l'expansion de la tête est nécessaire si la mise de l'élément nouveau après le groupe locutionnel risque de provoquer des ambiguïtés quant à la portée de cet élément.

(c) *Coordination d'un deuxième adjectif*

L'épreuve de coordination d'un deuxième adjectif¹¹⁹ consiste à tester le degré de figement des constituants locutionnels en adjoignant un autre adjectif avec ou sans une conjonction de coordination. Par exemple : « *une langue sale* » : **une langue sale et pointue* ; « *avoir une face de bois franc* » : **avoir une face de bois franc usé*.

Il faudrait remarquer que l'épreuve de la coordination d'un deuxième adjectif avec ou sans une conjonction nécessite, comme on a pu le constater, des formations locutionnelles de type épithétique. Par ailleurs, nous convenons avec Gross¹²⁰ que la possibilité ou l'impossibilité d'adjonction d'un adjectif ou que la coordination de deux adjectifs est tributaire du rapport contracté entre la tête locutionnelle et le premier adjectif. Ce rapport entre la tête et le premier adjectif se trouve être dans la

119. Cf. André Clas, 1987 ; Gaston Gross, 1988 et Rostislav Kocourek, 1991 ; Maurice Gross, « La Fonction sémantique des verbes supports », *Travaux de linguistique*, n° 37, 1998, p. 25-46, Louvain-la-Neuve, Duculot ; Gaston Gross, « Pour une typologie des prédicats nominaux », *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française*, 6-9 juin 1996, 1998 ; Irène V. Spilka, « Translation of Binominal Phrases », *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 22, n° 3, 1977, p. 171-183.

120. Cf. Gaston Gross, 1988.

structure sémantique plutôt que dans la structure syntaxique¹²¹ : $N + Adj_1$ (*et*) Adj_2 , s'écrirait en terme sémantique $N + (Adj_1, et Adj_2)$. Sur le plan syntaxique, le rapport entre les deux adjectifs et la base est identique. En outre, nous pensons, comme pour l'épreuve de l'ellipse, que, dans beaucoup de cas, le rapport entre N et Adj_1 est fondé sur une métaphore de la tête alors qu'avec Adj_2 , il l'est sur un rapport réel dénotatif. Par exemple, le mot *chambre* dans *chambre froide* ne peut constituer une unité sémantique avec *froide* que sur la base d'une métaphorisation de *chambre*. Dans le cas contraire, *chambre* commuterait avec *pièce*, *salle*..., et la coordination d'un deuxième adjectif par le biais de la conjonction *et* serait parfaitement possible : $N + (Adj_1 + Adj_2)$: *chambre (froide et sombre)*.

(d) *Commutation de la tête*

L'épreuve de commutation de la tête¹²² consiste à tester le figement du groupe en substituant un autre mot à la tête. Par exemple : « *une langue sale* » : **une langue propre*, **une bouche sale* ; « *du jus de bras* » : **du jus de jambes* ; « *avoir du guts* » **avoir des tripes* ; « *pogner les nerfs* » **pogner les veines*, **pogner les artères*.

Remarquons que la commutation de la tête pourrait impliquer l'établissement de séries paradigmatiques plus ou moins longues selon le degré de généralité de la tête, sa dénotation ou, et surtout, sa métaphorisation. Nous pensons avec Gross que la rupture paradigmatique ou distributionnelle est un indice de figement¹²³.

(e) *Prédication ou répétition de la tête (règle d'identité)*

La prédication ou la répétition de la tête¹²⁴ consiste en la formation d'une phrase prédicative à partir d'une locution en reprenant la

121. Les chiffres en indice représentent la position du constituant dans la collocation.

122. Cf. André Clas, 1987 ; Maurice Gross, 1998 ; Gaston Gross, 1988 ; André Phal, 1964 et Bernard Pottier, 1974 ; André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin 1970 ; *Studies in Functional Syntax*, München, Wilhelm, Fink Verlag, 1975 ; « Syntagme et Synthème », 1979, p. 183-189.

123. Cf. Gaston Gross, 1988.

124. Cf. André Clas, 1987 ; Maurice Gross, 1998 et Gaston Gross, 1988.

tête après une copule et l'effacement de l'adjectif ou du nom. Par exemple : *Du jus de bras est *du jus ; des reins solides sont *des reins ; la tête à Papineau est *une tête...*

Il y a un rapport étroit entre, d'une part, la dénotation de tête/reins et la possibilité d'identité ou de répétition et, d'autre part, entre la métaphorisation de la tête et l'impossibilité d'identité. La prédication est par contre possible dans les autres cas où il n'y a pas de contraintes stylistiques ou syntaxiques : *le pied pesant est un pied ; la chair de poule est une chair.*

(f) *Changement de voix, de mode et de temps*

L'impossibilité de changer la voix sans que le groupe perde son sens est un autre indice de figement. Par exemple : « *se bourrer la face* » : **la face a été bourrée* ; « *se placer les pieds* » : **les pieds ont été placés*

En outre, l'impossibilité de changer le mode sans que le groupe perde son sens est un autre indice de figement. Par exemple : « *respire par le nez* » : **il faut que tu respires par le nez* ; **Tu as respiré par le nez.*

Par ailleurs, l'impossibilité de changer le temps sans que le groupe perde son sens est un autre indice de figement. Par exemple : « *respire par le nez* » : **Tu as respiré par le nez.*

5.2 *Épreuves de l'expansion locutionnelle*

Cette classe comprend six types d'épreuves : (a) la pronominalisation de l'expansion, (b) l'insertion d'un adverbe devant l'expansion, (c) la commutation et la rupture paradigmatique, (d) l'équivalence entre *Adj.* et *N + Prép. + GN* ou la nominalisation de l'expansion, (e) la règle de la détermination et (f) la règle du nombre.

(a) *Pronominalisation de l'expansion*

La pronominalisation¹²⁵ consiste en le remplacement de l'expansion de la locution par un pronom. Ainsi, il nous est possible de

125. Cf. Irène V. Spilka, 1977.

pronominaliser : *Jean a une face de bœuf* → *il l'a...* etc. *Nous avons besoin de cette face de bœuf* → *Nous en avons besoin* ; *Ça nous prend du jus de bras* → *Ça nous en prend* ; *Il a du front tout le tour de la tête* → *Il en a* ou *Il en a tout le tour de la tête* ; Toutefois, il est aussi possible de pronominaliser : *Nous avons besoin du livre de Jean* → *Nous en avons besoin*.

Nous remarquons donc que la pronominalisation ne distingue pas les groupes figés des groupes qui ne le sont pas, pas plus qu'elle ne distingue les groupes lexicaux des groupes phrastiques. Par contre, dans les textes scientifiques et techniques, la pronominalisation des groupes est pratique courante et elle peut aider dans certains cas à déterminer la présence ou l'absence d'une unité de signification. Par ailleurs, si, dans un texte scientifique ou technique, nous ne rencontrons pas *livre de Jean*, nous rencontrons par contre *comète de Halley*. Nous constatons que le critère syntaxique de pronominalisation ne suffit pas à l'analyse et qu'il faut recourir à la prédication par exemple : *Jean a un livre* mais **Halley a une comète*.

Toutefois, il y a lieu de voir deux niveaux d'expansion, le niveau supérieur qui vient après le verbe support (ex. : avoir + du front tout autour de la tête) et le niveau inférieur qui constitue le complément du nom front : avoir + (de/du (le front (tout autour de la tête))). Il est possible de pronominaliser toute l'expansion, mais il n'est pas possible de pronominaliser l'expansion de niveau inférieur.

L'impossibilité de pronominaliser l'expansion constitue un indice de figement. Par exemple : « *avoir du front tout le tour de la tête* » : **en avoir tout autour de la tête* ; « *se tenir les fesses serrées* » : **se les tenir serrées* ; « *du jus de bras* » : **son jus*.

Nous remarquons, comme dans la plupart des cas d'ailleurs, que le figement dépend de la valeur dénotative ou métaphorique des constituants. Par ailleurs, la possibilité de pronominalisation indique que le sens du groupe est compositionnel.

(b) *Insertion d'un adverbe devant l'expansion*

L'insertion d'un adverbe¹²⁶ portant sur des degrés de forme ou de couleur ou autre d'une expansion adjectivale est contraire aux rapports reliant cet adjectif à sa base locutionnelle. Ainsi, **peur très bleue* n'est pas acceptable parce qu'elle ne s'oppose pas à **peur moins / moyennement / faiblement bleue*. De même, l'expression **avoir les pieds très ronds* n'est pas acceptable parce qu'elle n'entre pas en rapport paradigmatique avec **avoir les pieds moins / plus / moyennement ronds*. C'est que la locution, dans ce cas, relève du rapport paradigmatique (ou distributionnel selon Gross) que la locution entretient dans un système de locutions. Par conséquent, *avoir les pieds ronds* s'oppose à *avoir le pied pesant etc.*, si on ne prend pas en considération l'usage du singulier et du pluriel, qui est figé dans ces locutions.

(c) *Commutation et rupture paradigmatique*

La commutation¹²⁷ porte sur le comportement de la locution comme une unité du lexique qui peut commuter avec d'autres unités du lexique. Il s'agit de la propriété qu'a une locution d'entrer en rapport paradigmatique avec des mots simples ou des mots complexes. Ainsi, la commutation de l'expansion et la rupture paradigmatique¹²⁸ peuvent être un indice de figement. Dans certains cas, la commutation ne peut pas avoir lieu : *une peur bleue/*noire/*jaune ; avoir la couenne dure / *molle / *douce*. Dans d'autres cas, le figement est indiqué par les rapports paradigmatiques (le critère taxinomique) et la rupture du paradigme à un moment ou à un autre. Par exemple : *avoir la fale basse, avoir la mine basse, il a perdu la tête ; il a perdu le Nord ; il a perdu la boussole ; il a perdu les pédales ; il a perdu la boule ; *il a perdu le sac... (sens compositionnel)*. Il s'agit de reconnaître ici

126. Cf. Pierre Auger, 1979 ; Gaston Gross, 1988 ; André Phal, 1964 ; Bernard Pottier, 1974 et Diane Potvin, 1982 ; Denis Slakta, « Les Problèmes du lexique à la lumière des thèses et de travaux récents », *Langue française*, n° 2, 1969, p. 87-103.

127. Cf. Henri Frei, 1962 et 1963 ; André Martinet, 1970 et 1979 ; André Phal, 1964 ; Bernard Pottier, 1974 et Irène V. Spilka, 1977.

128. Cf. André Clas, 1987 ; Maurice Gross, 1998 ; Gaston Gross, 1988 ; André Martinet, 1967, 1970, 1975 et 1979 ; André Phal, 1964 et Bernard Pottier, 1974.

que l'expansion est caractéristique de la locution, même que la locution peut tolérer une série paradigmatique restreinte d'expansions qui seraient caractéristiques des locutions et dont la rupture paradigmatique constitue un indice de figement. Par exemple : « *cela a coûté la peau des fesses* » = « *cela a coûté un bras* » ; « *cela a coûté très cher* ».

(d) *Équivalence entre Adj. et N + Prép + GN ou nominalisation de l'expansion*

L'épreuve de la nominalisation¹²⁹ ou de l'équivalence entre Adj. et N + Prép. + GN¹³⁰ consiste en la transformation de l'expansion adjectivale de la locution en un nom. La nominalisation implique une permutation de l'adjectif : par exemple : *Il a la couenne dure* → **la dureté de sa couenne* ; *il a la fale basse* → **la bassesse de sa fale* ; *il a le pied pesant* → **la pesanteur de son pied*. Cependant, certains adjectifs n'ont pas de forme nominale : *il a une peur bleue* → **le bleu de sa peur* ; *il a le pouce vert* → **le vert de son pouce*. Dans ce cas, la prédication doit prendre la place de la nominalisation : *Jean a une peur bleue* → **sa peur est bleue* ; *il a la langue sale* → **la saleté de sa langue* ; *il a le pouce vert* → **son pouce est vert*. L'impossibilité de recourir à la prédication, dans le cas des adjectifs qui n'ont pas de forme nominale, et à la nominalisation, dans le cas des adjectifs qui ont une forme nominale, est un indice de figement, car le recourt à une telle transformation morpholexicale implique que le sens de la locution n'est pas maintenu, et la signification devient désormais transparente.

129. Cf. André Clas, 1987 ; Maurice Gross, 1998 ; Gaston Gross, 1988 et Rostislav Kocourek, 1991.

130. Jacqueline Van Baardewijk-Rességuier, « La Non-Alternance entre syntagme prépositionnel et adjectif de relation », *Cahiers de lexicologie*, vol. 43, n° 2, 1983, p. 73-84 ; cf. Gaston Gross, 1988 ; Jacqueline Pinchon, « Syntagme prépositionnel et adjectif de relation », *Cahiers de lexicologie*, vol. 37, n° 2, 1980, p. 91-100 ; Charlotte Schapira, « Les Composés roumains à thème verbal et leur place dans l'ensemble des langues romanes », *Revue de linguistique romane*, vol. 49, 1985, p. 15-26 ; « Comment rendre en français les termes anglais dérivés et composés à la fois », *Meta : Journal des traducteurs* (La fertilisation terminologique dans les langues romanes), vol. 32, n° 3, 1987, p. 342-346.

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'application des épreuves n'est pas systématique et qu'il y a des contraintes soit morphologiques, soit syntaxiques, soit sémantiques qui peuvent imposer un type d'épreuves plutôt qu'un autre.

La nominalisation confirme la constatation que nous avons faite au cours de l'analyse des autres épreuves et qui consiste à marquer le rôle de la métaphore dans le figement des groupes syntagmatiques. Comme dans les autres épreuves, la possibilité de nominalisation implique que le sens du groupe est compositionnel.

(e) *Règle de la détermination*

En français, dans une syntaxe de phrase normale, le déterminant varie en nombre et en genre et détermine le nom de manière définie ou indéfinie. Le déterminant peut aussi être présent ou absent. Généralement, la présence d'un déterminant devant l'expansion a un effet actualisateur : *roue de voiture* (*roue* et *voiture* contractent ici un sens générique) \neq *roue de la voiture* (*une voiture spécifique*) ; « *coûter un bras* » : **coûter le bras*.

Toutefois, dans « *droits de l'homme* », *droits* ne serait spécifique que si nous disions *droit d'un homme x*. Par exemple : « *une job de bras* » (sens idiomatique) \neq **une job d'un bras* (sens dénotatif, spécifique) ; « *pogner les nerfs* » : **pogner des/le/un nerf(s)* ; « *se placer les pieds* » : **se placer des/un/le pied(s)* ; « *coûter un bras* » : **coûter le/des bras*. Toute modification appliquée à un déterminant ou dans la place d'un déterminant qui a pour conséquence le changement du sens de la locution est un indice sur le figement de la locution.

(f) *La règle du nombre*

Certaines locutions ne peuvent pas avoir de réalisation au pluriel sans que la locution perde son autonomie sémantique. Par exemple : « *avoir le pied pesant* » : **avoir les pieds pesants* ; « *coûter un bras* » : **coûter deux bras* ; *coûter des bras*. Par contraste, certaines locutions ne peuvent pas avoir de réalisation au singulier sans que la locution perde son autonomie sémantique.

Par exemple : « *pogner les nerfs* » : **pogner le nerf* ; « *se placer les pieds* » : **se placer le pied*...

Nous devons donc reconnaître que l'impossibilité de mettre certaines locutions au pluriel ou au singulier est un indice de figement.

Nous venons d'examiner les critères internes et externes d'identification des locutions. La conclusion la plus logique consiste à remarquer la présence de locutions complètement figées, de locutions moyennement figées et d'autres non figées. À ce propos, nous convenons avec Gross¹³¹ que l'on doit considérer les locutions comme se présentant sur une échelle de figement dont les valeurs minimales et maximales ne doivent pas constituer des entités spécifiques.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons posé une réflexion théorique et pragmatique sur le domaine de la phraséologie qui a été longtemps ignorée par la linguistique, car il ébranlait ses ancrages systémiques. La linguistique fonde ses théories sur les régularités, alors que la phraséologie, par ses irrégularités, par la multitude de ses critères souvent antinomiques, par sa variabilité structurale et sémantique, compromet cet ordre régulier précaire et sème le doute sur ses fondements. Dans cette perspective, nous avons tenté de définir le concept d'expression anatomique en français laurentien dans le cadre général de la phraséologie. Par ailleurs, nous avons établi son importance en matière d'apprentissage des langues, de traduction et de traitement automatique du langage. Et pour mieux comprendre ce phénomène linguistique, nous avons tenté de circonscrire le concept en élaborant une synthèse définitionnelle. Nous avons ensuite présenté un certain nombre de critères de découpage, dressé un inventaire des structures morphosyntaxiques et défini le processus de figement.

Au premier point, nous avons relevé trois tendances définitionnelles à savoir la définition syntaxique, la définition sémantique et la définition référentielle. Pour notre part, une définition de

131. Cf. Gaston Gross, 1988.

l'unité phraséologique est obligatoirement multidimensionnelle. Elle doit être à la fois syntaxique, sémantique et référentielle.

Au deuxième point, nous avons examiné la question du découpage de l'unité phraséologique en nous basant sur une série de critères. Nous avons posé l'existence de critères externes et de critères internes de découpage. Pour ce qui est des critères externes, ils ont été répartis en trois classes : les critères paralinguistiques (critères typographiques et quantitatifs), les critères sémantiques et référentiels (univocité et taxinomie) et le critère interlinguistique (traduction). Pour ce qui est des critères internes, ils ont porté, d'une part, sur le degré de conformité des unités phraséologiques aux modèles de formation syntagmatique de base propres à une langue donnée et, d'autre part, sur le degré de figement des phraséologismes. En matière de modèles de base, nous avons identifié trois types de formation : le modèle asyndétique, le modèle épithétique et le modèle synaptique. En outre, nous avons remarqué que ces modèles peuvent se combiner entre eux pour donner naissance à des formations mixtes.

Enfin, pour ce qui est de l'étude du figement des unités phraséologiques, nous avons distingué trois étapes que doit traverser une unité phraséologique pour aboutir au figement : l'apparition du phraséologisme, son institutionnalisation puis, éventuellement, son figement.

Nous avons examiné le degré de figement des unités phraséologiques par le biais d'épreuves syntaxiques. Nous avons classé les épreuves selon qu'elles portent sur la tête de l'unité phraséologique, sur son expansion ou sur sa totalité. Chaque épreuve nous éclaire en fait sur certaines particularités des unités phraséologiques. Pour les épreuves de la tête, nous en avons identifié cinq : l'emploi anaphorique de la tête (ellipse), l'expansion de la tête, la coordination d'un deuxième adjectif, la commutation de la tête et la répétition ou règle d'identité. Pour ce qui est des épreuves de l'expansion, nous en avons identifié six : la pronominalisation de l'expansion, l'attribution d'un objet pour l'expansion, l'insertion d'un adverbe devant l'expansion,

la commutation et la rupture paradigmaticque, la nominalisation, l'équivalence entre Adj. et N + Prép + GN ou nominalisation de l'expansion et, enfin, la présence d'un article devant l'expansion. Enfin, pour les épreuves du phraséologisme en entier, nous avons identifié quatre types d'épreuves : la prédication, la pronominalisation, la substitution et la règle du pluriel. L'étude de figement des unités phraséologiques a révélé que le figement ne peut être une valeur absolue, mais qu'il est plutôt une gradation qui dépend soit de contraintes syntaxiques, soit de contraintes sémantiques. Par ailleurs, nous avons constaté que le plus haut degré de figement réside dans les unités phraséologiques dont un ou plusieurs constituants ont une valeur métaphorique.